

BASE DE REMBOURSEMENT de la SECURITE SOCIALE 2026

sur les soins les plus courants

La Base de Remboursement Sécurité Sociale (BRSS ou BR) est le tarif de référence sur lequel l'Assurance Maladie calcule son remboursement, souvent inférieur au prix réellement payé.

Remarques :

- le remboursement est de 100 % de la BR pour les personnes en ALD (Affections de Longue Durée)
- les mutuelles calculent également leur maximum de prise en charge à partir de cette BR.

Type de consultation	Base de remboursement	Taux	Montant remboursé
Remboursement des consultations par l'Assurance maladie			
Généraliste et spécialiste secteur 1 ou 2 OPTAM	30 €	70 %	19 €
Spécialiste en accès direct (secteur 1 ou 2 OPTAM) gynécologue, ophtalmologue, stomatologue	31,50 €	70 %	20,05 €
Généraliste et spécialiste secteur 2 non conventionné	23 €	70 %	14,10 €
Psychiatre secteur 1 ou 2 OPTAM	52 €	70 %	34,40 €
Psychiatre secteur 2 non-OPTAM	42,50 €	70 %	27,75 €
Chirurgien-dentiste	23 €	60 %	13,80 €
Cardiologue secteur 1 ou 2 OPTAM	52,50 €	70 %	34,75 €
Cardiologue secteur 2	47,73 €	70 %	31,41 €
Auxiliaires médicaux infirmières, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures- podologues	16,58 €	60 %	8,95 €

Type de consultation	Base de remboursement	Taux	Montant remboursé
Prise en charge d'un équipement optique			
Lunettes (monture + verres)	2,84 € (monture) 0,05 € (verre)	60 %	1,70 € (monture) 0,03 € (verre simple)
Lentilles	39,48 €	60 %	23,69 €
Remboursement des soins dentaires			
Couronne dentaire	120 €	60 %	72 €
Détartrage	28,92 €	60 %	17,35 €
Traitement d'orthodontie tarif pour 1 semestre	193,50 €	100 %	193,50 €
Remboursement d'un appareillage			
Semelles orthopédiques taille supérieure au 37	28,86 €	60 %	17,31 €
Prothèses auditives classe 1	400 €	60 %	240 €

Tarifs et taux officiels issus d'ameli.fr, applicables en 2026 (participation forfaitaire de 2 € incluse).